

# CBCS



CONSEIL BRUXELLOIS DE  
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

## RAPPORT ANNUEL 2017

---

*Organisme intersectoriel de coordination agréé par la Commission  
communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale*

RPM 418.480.071

Rue Mercelis 27

1050 Bruxelles

02.511.89.59

[info@cbcs.be](mailto:info@cbcs.be)

<http://www.cbcs.be>

1. **Social-Santé à Bruxelles : c'est quand qu'on va où ?**
2. **BIS n°175/2017 : « Médiatiser le social ... »**
3. **Production rédactionnelle de l'équipe du CBCS**
4. **Interventions publiques du CBCS**
5. **L'internement, partenariat rédactionnel entre le CBCS et la Clinique de la Forêt de Soignes**
6. **« Arrêt sur images », partenariat entre le CBCS et Espace Social Télé-Service**
7. **« Hors Circuit », partenariat avec le Forum**
8. **Mandats et collaborations diverses et variées**
9. **L'Inter-fédérations ambulatoires (IFA)**
10. **Prendre conscience du fait régional et s'organiser en conséquence**
11. **Une Maison des fédérations social-santé ... virtuelle ?**
12. **Comment (mieux) communiquer avec nos membres ?**
13. **La gestion interne**

*Editeur responsable : M. Charles Lejeune (Rue Mercelis, 27 - 1050 Bruxelles)*

# 1. Social-Santé à Bruxelles : c'est quand qu'on va où ?

---

## *Une vision bruxelloise*

Depuis 2014, le CBCS a été l'un des interlocuteurs privilégiés de l'associatif en social-santé pour les questions de clarification concernant l'implémentation de la VIe Réforme de l'Etat, entre autres via le projet « [PLASTIC](#) » (2013-2016). Nous pouvons aujourd'hui témoigner de l'approfondissement du fait régional, d'une prise de conscience de Bruxelles en tant que Région. D'une manière générale, nous pensons qu'il n'est plus possible que les différents niveaux de pouvoirs bruxellois développent leurs dispositifs d'aide et de soins de manière isolée et imperméable.

Les travailleurs de nos secteurs doivent composer avec un Plan Santé Cocom et un Plan Promotion de la santé Cocof, des travaux de réorganisation de la première ligne d'aide et de soins sont actuellement entrepris tant en Cocof qu'en Cocom, mais on peine à percevoir une stratégie concertée ... On ne répétera pourtant jamais assez que ces institutions ne sont pas des îles et qu'elles ont besoin les unes des autres pour pouvoir penser une Région bruxelloise à part entière de manière globale, pour le bien-être de tous les habitants.

Voilà pourquoi le CBCS collabore depuis le mois de mai 2017 avec [Perspective.Brussels](#), cette nouvelle administration régionale qui regroupe les compétences en matière d'aménagement du territoire. Le CBCS se réunit avec deux organismes de la Cocom - l'Observatoire du social et de la santé et le Centre de documentation et de coordination sociales - et un organisme flamand, le Kenniscentrum Welzijn Wonen Zorg dans les locaux de Perspective.Brussels, organisme régional. Ensemble, nous tentons l'expérience de la transversalité de terrain au bénéfice de tous des habitants de la Région. Des urbanistes, des statisticiens, des sociologues, des documentalistes et des travailleurs sociaux des niveaux régional et communautaires au service de la ville de demain.

Mais sans financement complémentaire, nous ne pourrions que peu de choses. Cette collaboration, que nous estimons indispensable, vient en supplément des missions et activités pour lesquelles le CBCS est subventionné. Pourtant, nous entendons que le terrain est demandeur de cet élargissement de focale.

## *Une question d'argent ?*

Tant les pouvoirs publics que les cadres associatifs planchent aujourd'hui sur des nouveaux modèles d'organisation de la première ligne d'aide et de soins. Si les seconds imaginent des modèles qui font fi des barrières institutionnelles et recommandent la porosité des sources de financement, les premiers ne peuvent et/ou ne veulent agir qu'à partir de la fragmentation institutionnelle des allocations budgétaires trop cloisonnées et des champs de compétences de chaque ministère.

On entend souvent dire que les pouvoirs publics désinvestissent le secteur social-santé. Il faut nuancer : les budgets globaux ne diminuent pas, que du contraire. A titre d'exemple, prenons un bout du budget de la santé à la Cocof :

**En milliers d'€**

	2015	2016	2017	2018
<b>Division 23 – SANTÉ</b>				
<i>Programme 1 – Support de la politique générale</i>	34.024	41.616	42.728	<b>45.374</b>
	1.334	8.987	8.987	<b>9.049</b>
<i>Programme 2 – Services ambulatoires</i>	28.093	28.115	29.510	<b>30.926</b>
<i>Programme 3 – Promotion de la santé, matières transférées de la Communauté française</i>	4.130	4.047	4.231	<b>5.399</b>
	467	467	–	–

Bien entendu, il faut aussi tenir compte de coûts périphériques mais incontournables au bon fonctionnement d'une association pour lesquels la subside s'érode : les aménagements de fin de carrière, les aides à l'emploi, les frais de représentation, ...

Ne perdons pas non plus de vue le niveau macro : en 2015, une enquête de la Fondation Roi Baudouin concluait que la « râpe à fromage » budgétaire des pouvoirs publics faisait mal aux associations.

Ce que l'on est en droit d'affirmer, c'est que les financements publics ne correspondent plus aux besoins de la population et demandes adressées aux services. L'hyper-saturation des services trouve sa source principale dans les conséquences sur la population des politiques d'austérité. Le rouleau compresseur néolibéral écrase activement l'Etat social.

Les rapports sectoriels 2017 des différentes fédérations de services ambulatoires pointent la précarisation croissante du public et la complexité des demandes qui découlent de la pauvreté mais aussi de notre société multiculturelle et globalisée, et la régression des législations en matière d'accessibilité des droits sociaux. Ils dénoncent la prévalence du paradigme social-sécuritaire : après avoir été défini comme opprimé (années 1960 et 70) et précaire (années 1980 et 1990), le bénéficiaire d'allocations sociales est aujourd'hui stigmatisé comme assisté et le travailleur social n'est autre que son avocat, dans un climat de suspicion généralisé.

### *Une question idéologique !*

Nous sommes aujourd'hui encore bien plus qu'hier soumis à la gestion (néo)libérale du bien commun. Cette idéologie autorise tout individu à ne se sentir lié que par ce qui l'arrange, quand ça l'arrange et tant que ça l'arrange. Tout au marché, car tout est marché. Les agissements individuels se réguleraient naturellement et les inégalités sociales et économiques seraient en grande partie causées par l'interventionnisme étatique. Les arguments démontrant l'ineptie de cette pensée sont évacués comme rétrogrades, et ceux qui les portent désignés comme horde hirsute de gauchistes dépassés par leur temps. La technique pour

réduire « l'interventionnisme de l'Etat » est connue : on vote des budgets sciemment insuffisants, pour en dénoncer ensuite les dépassements et réclamer de nouvelles économies.

D'ailleurs, l'appellation « Non-Marchand » vit probablement ses derniers mois. La réforme du code des sociétés voulue par l'actuel Gouvernement fédéral et qui, sous couvert de simplification technique, vise à y intégrer les ASBL et fondations doit s'analyser sous l'angle idéologique avant tout : la disparition d'une législation propre au secteur non marchand (l'actuelle Loi sur les ASBL, AISBL et fondations) est interpellant. Ainsi, la seule différence entre une association à finalité sociale et une société commerciale serait l'affectation de ses recettes, soit une distinction opérée à partir des activités et non de l'objet social. Faire disparaître la spécificité du but des associations revient à mettre sur pied d'égalité des entreprises commerciales qui ont pour objet la maximisation des profits pour les rétribuer aux détenteurs du capital et les associations qui ont pour principal objectif de maximiser l'efficacité de leurs moyens pour atteindre leur objectif social désintéressé.

Ajoutons à cela la justice de classe, la priorité donnée à la lutte contre la fraude sociale sur la fraude fiscale, la restriction des libertés individuelles d'une partie de la population pour raison sécuritaire ... Le tableau révèle de sombres couleurs.

Dans ce contexte, la recherche effrénée de l'efficacité pousse les pouvoirs publics à privilégier des façons de faire qui assurent l'équilibre financier plutôt que l'intérêt public ou les plus-values collectives, et à préférer les références techniques aux repères idéologiques.

Aux antipodes de la « liberté subsidiée » (L'Etat subventionne des organisations sur base de leur finalité et missions, définies ensemble, et coconstruit avec elles la manière de les remplir), le modèle de gouvernance est le financement par thématique et projet, ce qui demande au service subventionné plus de temps pour monter des dossiers et les justifier, là où un seul rapport d'activité global et une comptabilité par service pourraient amplement suffire.

Ainsi sont pensés les derniers cadres législatifs, ainsi seront pensés les futurs : des thématiques, des structures Points d'appui, des objectifs quinquennaux définis par le Gouvernement et des appels à projets – ou des projets de services - pour les mettre en œuvre.

Aux fédérations sectorielles, les serviteurs de l'Etat préfèrent aujourd'hui des structures Points d'appui. La différence ? Les fédérations sont des interlocuteurs politiques, les points d'appui sont des supports aux services de première ligne pour atteindre les objectifs prédéterminés.

Ce modèle de gouvernance laisse peu de place à l'innovation, renforce le conformisme.

Une réaction parmi d'autres : même ceux qui ne pensaient jamais devoir y avoir recours cherchent des moyens de dégager des marges financières, hors financement public, afin de favoriser l'innovation sociale et retrouver un peu de mou permettant la mise en œuvre d'initiatives que le pouvoir public ne peut ou ne veut pas soutenir.

Prenons pour exemple l'une des 20 propositions issues de la semaine « [Hors-circuit](#) » organisée en octobre 2017 par le Forum (Bruxelles contre les inégalités) : « la constitution de groupes associatifs, dont la forme juridique sera déterminée par les activités et missions, afin de mutualiser et gérer en commun un ensemble de services, en commençant par les fonctions de support et de backoffice. L'objectif est de dégager des marges financières permettant une plus grande autonomie d'action afin de développer des projets novateurs au service des publics et ainsi mieux rencontrer les besoins de la population. »

Cette proposition est issue de plusieurs constats, dont celui-ci : « la gouvernance publique par appel à projets, qui se généralise aujourd'hui, favorise les grandes organisations qui déploient leurs activités dans plusieurs secteurs. Seules celles-ci peuvent en effet gérer financièrement la principale variable d'ajustement qu'est la masse salariale, en fonction des projets retenus ou non. Dans le même ordre d'idées, les grandes organisations sont également mieux outillées pour soumissionner de manière conforme et complète dans les temps impartis par l'autorité adjudicatrice. »

Heureusement, les géniteurs de cette proposition énoncent deux lignes rouges pour eux infranchissables :

- Acter ces constats et chercher les moyens d'y faire face ne veut pas dire les avaliser. Donc, importance, concomitamment au(x) projet(s) de regroupement(s), d'une part de continuer à militer pour inverser cette tendance (le désinvestissement de l'Etat dans la solidarité collective, la droitisation néolibérale de la société), et, d'autre part d'élaborer au sein de chaque regroupement un projet politique, une vision de la société qui soit partagée par les membres du groupe associatif.
- Maintenir au sein de chaque regroupement associatif une pluralité de méthodes d'intervention sociale au bénéfice des usagers, ne pas uniformiser les pratiques de terrain.

Restera aussi à trouver un mode de gouvernance qui ne reproduise pas celui que l'on dénonce par ailleurs ...

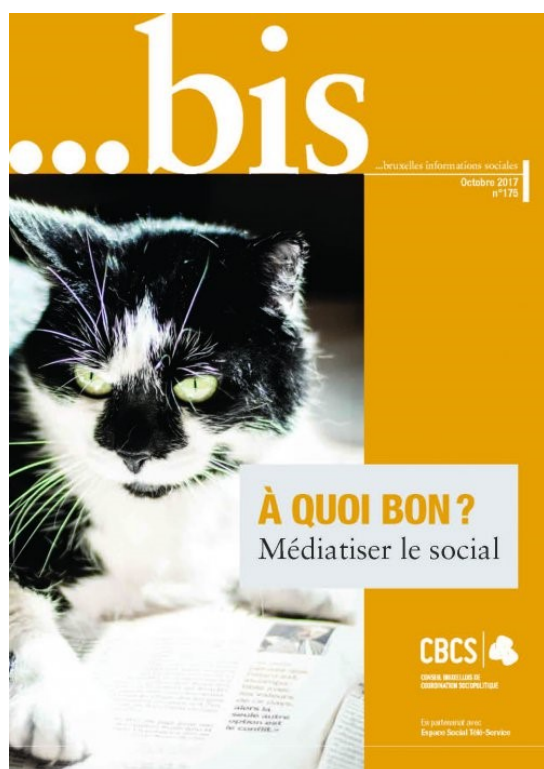
Ce contexte politique nous pousse à nous interroger sur l'avenir à court et moyen termes de nos secteurs : quid en 2025 du public (usagers/bénéficiaires/patients) que nous toucherons, comment serons-nous financés, comment nous serons-nous - ou aurons-nous été - (ré)organisés ... et quelle place, quelles missions pour le CBCS ?

***L'équipe du CBCS***

## 2. BIS n°175/2017 : « Médiatiser le social ... »

**Coordination du numéro : Stéphanie Devlésaver**

" L'information sociale : zapper ou coopérer ? ", telle est la question posée dans ce 175ème numéro de la revue Bruxelles Informations Sociales.



Diffuser des sujets sociaux aujourd'hui serait une source de zapping, de perte d'audience et donc de pertes publicitaires. Les questions sociales, les causes de la pauvreté, cela n'intéresserait pas les gens, elles ne concerneraient qu'une infime partie, démunie, de notre population, et elles ne rapporteraient rien ni économiquement ni symboliquement parlant. Ce sont des sujets qui ennuient, surtout dans une société de la spectacularisation et de "l'infotainment" qui doit plaire et divertir, à tout instant ! Alors, franchement, pourquoi insister ? Changeons de sujet pour notre dossier et passons à autre chose ?...

Pas question ! Quand on mange mal, on oublie la saveur des bons aliments. C'est exactement la même chose pour l'information : plus on est assailli d'actualités dites "tendances", plus notre cerveau

s'embrume... Alors, même si le journalisme social, il faut le reconnaître, est bien mal en point : raboté, technicisé et dépolitisé, formaté par le modèle du capitalisme dominant (lire p. 3) ; même si la veille médiatique réalisée durant un an par La Strada sur le thème de la pauvreté (lire p. 9) confirme un traitement de l'information sociale tellement partiel qu'il en viendrait à offrir un regard tronqué sur les réalités sociales, il existe, d'autre part, de nombreuses volontés de faire autrement, des alternatives. Soit à l'intérieur des médias traditionnels, soit à côté. De petites pépites, si petites que nous ne prendrions pas (plus) le temps de les lire (p.14) ?...

En tant que citoyen, lecteur, journaliste, politicien, chargé de communication, travailleur social, ... les responsabilités sont partagées. Hé non, le professionnel du social n'est pas le chevalier blanc sans critique - puisqu'il aide les autres -, face aux grands méchants médias ! Martine Vandemeulebroucke et André Linard, tous deux au parcours professionnel situé entre le journalisme et associatif, nous racontent les perceptions des uns et des autres, l'au-delà des apparences, les malentendus, les

points communs (pp. 17-21). Et expliquent en quoi mieux se comprendre et dépasser la caricature, le rejet stérile, pourraient constituer une troisième voie.

Pour aller au-delà des aveux d'impuissance du travail social (p.27), Christine Mahy (secrétaire générale et politique du RWLP) et Nicolas De Kuyssche (Directeur du Forum-Bruxelles contre les inégalités) invitent à repenser nos liens avec le monde de la presse avec ce même enjeu à la clé (p. 30) : "être nommé même si", "discuter de ce qui touche à l'organisation politique, à la vie des gens" afin que le social prenne part, au même titre que l'économie, la politique, ... au débat de société. Tout simplement.

# Sommaire

## À quoi bon? Médiatiser le social

Dossier coordonné par Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

### JOURNALISME SOCIAL ?

- |   |           |
|---|-----------|
| <b>Journalisme social : hier et aujourd'hui, quelles différences ?</b>  | <b>3</b>  |
| <small>Avec Marc Sinnave, professeur à l'IECS, Martine Vandemeulebroucke et Hugues Dorzée, journalistes</small> |           |
| <b>Un problème de couverture. La presse généraliste et le sans-abrisme à Bruxelles</b>                          | <b>9</b>  |
| <small>Par Cécile Vanden Bossche, CBCS asbl</small>   |           |
| <b>Regard sur...</b>  | <b>14</b> |
| <small>Filip Keymeulen, travailleur de rue et « journaliste »</small>   |           |

### FACE À FACE...

- |  |           |
|--|-----------|
| <b>Le social : boycott journalistique ?</b>  | <b>17</b> |
| <small>Interview de Martine Vandemeulebroucke, journaliste pour Alter Echos, blog Amnesty International</small>              |           |
| <b>L'humain, un outil pour médiatiser le social...</b>   | <b>21</b> |
| <small>Interview de André Linard, retraité, ancien secrétaire général du Conseil de déontologie journalistique (CDJ)</small> |           |

### POINTS DE VUE...

- |   |           |
|---|-----------|
| <b>Parler social en 7 minutes ? La question est là, mais aussi ailleurs...</b>  | <b>24</b> |
| <small>Interview de Benoît Feyt, journaliste RTBF pour l'émission « 7 à la Une »</small>                              |           |
| <b>À la recherche du temps long. Où quand l'instantanéité se transforme en temps perdu</b>                            | <b>27</b> |
| <small>Par Martine Cornil, chargée du projet de colloque « Arrêt sur images » pour Espace Social Télé-Service</small> |           |

### DE VRAIS ENJEUX !

- |  |           |
|--|-----------|
| <b>Pourquoi médiatiser les questions sociales ? De quelle parole médiatique voulons-nous ?</b>   | <b>30</b> |
| <small>Avec Christine Mahy, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté et Nicolas De Kuyssche, Le Forum-Bruxelles contre les inégalités</small> |           |

### CONCLUSION

- |  |           |
|--|-----------|
| <b>« Comprendre, ne pas juger »</b>                | <b>37</b> |
| <small>Par Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl</small> |           |

Les pages intérieures de ce dossier sont imprimées sur du papier 100% recyclé.

### 3. Production rédactionnelle de l'équipe du CBCS

---

*Afin de nourrir nos productions, nous assistons régulièrement à des colloques et journées d'études organisés tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Cela nous permet de rester informés de ce qui fait débat, de maintenir le lien avec notre secteur d'activité et avec d'autres secteurs.*

L'ensemble de nos publications peut être téléchargé sur notre site Internet : [www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

*Dans la suite du BIS n°175 :*

#### **Arrêts sur images : une autre parole politique et médiatique sur le social ?**

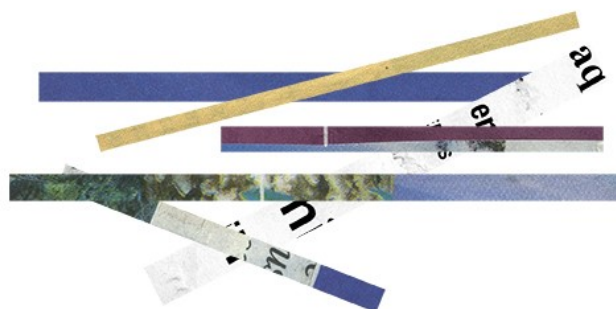
*Retour sur le colloque d'Espace Social Télé-Service (03/10/2017) : les représentations de la pauvreté à travers l'histoire, les arts, les médias et leurs enjeux politiques. Parce que « toute communauté humaine est responsable de la définition de ses marges » ...*

**Stéphanie Devlésaver, CBCS novembre 2017**

#### **Comment naissent les problèmes sociaux ?**

*Sortir les SDF de la rue, empêcher la consommation de stupéfiants, contrôler l'obésité, éviter la violence conjugale, remédier au décrochage scolaire, ... autant d'expressions de la volonté publique, autant de problèmes sociaux auxquels il semble évident de proposer des réponses. Mais par quel processus ces comportements ou ces situations accèdent-ils au statut de problèmes publics ? Comment deviennent-ils « problématiques » ? A rebours du sens commun, une majorité des sociologues s'accorde pour dire qu'un problème social ne s'impose pas de par son existence même, mais est le produit final d'un complexe et incertain travail de construction, mêlant une foule d'acteurs hétéroclites aux intérêts et aux objectifs pas toujours convergents.*

**Jacques Moriau, CBCS ASBL, octobre 2017**





### **La presse associative a aussi besoin d'abonnés**

Le rapprochement de l'Agence Alter, La Revue Nouvelle et Politique au sein de Mag-Ximise a une visée commerciale. Miser sur une plus grande visibilité des 4 titres, faire apparaître leur complémentarité (le contenu éditorial les rapproche moins que le fait de défendre une vision progressiste et solidaire de la vie en société) et définir une stratégie commune de communication, diffusion et vente vise à les positionner dans le kiosque des médias indépendants libres et critiques, pour in fine élargir le lectorat. Le nombre de lecteurs est une donnée importante dans la négociation avec les pouvoirs publics.

**Alain Willaert, CBCS ASBL, octobre 2017**

### **SUR D'AUTRES THEMATIQUES**

#### **OIP IRISCARE : on en sait un peu plus sur sa structure**

*Cela fait maintenant plus d'un an que l'on parle, dans le lanterneau politique régional, de la création d'Iriscare, l'organisme d'intérêt public (OIP) chargé de la gestion des compétences transférées du fédéral vers la Cocom lors de la VIème réforme de l'Etat...*

**Jacques Moriau, CBCS, novembre 2017**

#### **Huile ou grain de sable ? Que fait l'associatif aux rouages du système ?**

*Selon le point de vue, le mouvement associatif serait l'huile qui fait tourner les rouages du système plus efficacement ou le grain de sable qui tente d'enrayer son fonctionnement.*

**Jacques Moriau, CBCS, octobre 2017, originalement diffusée dans Bruxelles Laïque ECHO n°98, octobre 2017, pp. 42-44**

#### **Economie sociale et militante : du "1336" dans votre tasse ?**

*Lorsque le CBCS aborde les questions sociales, son approche est souvent de traiter de la lutte contre les inégalités ou des difficultés d'accès aux droits sociaux.*

*Changement de registre ici, avec un exemple de lutte citoyenne menée en amont des dispositifs de réparation et qui réussit à mettre à mal le modèle économique dominant. Un autre monde est possible.*

**Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl, février 2017**

#### **Une organisation des services de première ligne, au-delà des clivages ?**

La PLASTIC s'est attelée en 2016 à un travail de diagnostic et de formulations de propositions autour de la question de l'organisation de l'offre de services de première ligne. Et ce, à partir de situations réelles vécues par diverses structures de terrain.

Au cœur de la réflexion, cette question : comment l'utilisateur va-t-il trouver ce dont il a besoin, dans la continuité ? Se poser la question à partir de l'utilisateur met en exergue la nécessité de trouver un équilibre entre la sauvegarde des spécificités d'une pluralité de l'offre et l'approfondissement d'une certaine cohérence du système d'aide et de soins. « Quelque chose de l'ordre d'un modèle écologique, reste[ait] à créer », selon Jacques Moriau, sociologue au CBCS et auteur de cette note de synthèse.

**Jacques Moriau, CBCS, juin 2017, suivi d'une publication dans le Journal du droit des jeunes, n° 365, juillet 2017, pp. 12-16.**

### **Les quatre étapes de la gestion publique du secteur associatif à Bruxelles (1945-2015)**

Cela fait maintenant une trentaine d'années que les politiques d'aide et de soins à destination des populations les plus démunies font l'objet de réformes et d'adaptations continues. Si l'on élargit la focale, cette situation apparaît comme un nouvel épisode de la transformation des relations qui, depuis l'immédiat après-guerre, lient, en Belgique, les politiques publiques aux logiques d'action étatiques. Dans une approche d'histoire des politiques sociales, la spécificité de la période que nous connaissons - marquée par des dynamiques d'activation, de responsabilisation et d'individualisation - tient d'ailleurs moins à l'intensité de l'emprise du politique sur l'associatif qu'à la façon dont celle-ci s'exerce et à quelles fins.

**Jacques Moriau, CBCS, *Echos Bruxelles Laïque*, n°96, janvier 2017, pp. 8-11.**

### **Atelier d'enquête politique : penser l'aide et le soin « par le bas »**

Jacques Moriau, sociologue (CBCS asbl), revient sur son expérience vécue au fil des ateliers d'enquête politique organisés en 2015/2016 par Bruxelles Laïque. Loin de vouloir en faire un exemple de "bonne pratique" à suivre, l'auteur décrypte ce processus collectif pour en éclairer les forces - souvent insoupçonnées, voire délégitimées au profit des pratiques "instituées" -, mais aussi les faiblesses. Cette analyse s'inscrit dans le direct prolongement de notre dossier "Travail social et militantisme" (BIS n°174). Parce que "résister, c'est créer de nouvelles formes, de nouvelles hypothèses théoriques et pratiques". (M. Benasayag et D. Sztulwark)

**Jacques Moriau, CBCS, janvier 2017, suivi d'une publication dans *Echos Bruxelles Laïque*, n°96, janvier 2017, pp. 33-36.**

### **Et encore une dérégulation du marché du travail. Employeurs et syndicats s'y opposent.**

En août dernier, le Gouvernement fédéral a adopté un projet de loi instaurant un nouveau régime de travail dans lequel il est possible de gagner 6.000 € de revenus « complémentaires » non taxés et exempts de cotisations sociales. "Les recettes publiques chuteront, la qualité du travail n'est pas assurée et la protection du travailleur est inexistante", dénoncent unanimement employeurs et syndicats du non-marchand.

**Alain Willaert, CBCS, novembre 2017**

### **Future Ordonnance Sans-abri : où en est-on ?**

Le projet d'ordonnance de la CoCoM relatif à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans-abri en est à sa seconde mouture et devrait encore subir quelques modifications suite à la concertation avec le secteur concerné.

**Alain Willaert, CBCS, novembre 2017**

### **Restructuration de l'aide aux sans-abris : les clarifications de la ministre Céline Fremault**

Le 31 mars dernier, le CBCS adressait à la ministre Céline Fremault, chargée – avec son collègue Pascal Smet – de l'aide aux personnes à la Commission communautaire commune (CoCoM), un courrier lui demandant une clarification sur les valeurs qui sous-tendent la rédaction de l'avant-projet d'ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans-abri.

**Alain Willaert, CBCS, avril 2017**

En outre, nos productions ont été citées à de nombreuses reprises, et notamment :

- Antoine Daratos, "Les asbl belges, des entreprises comme les autres pour l'Union européenne ? ", téléchargeable sur le site de *Lire et Ecrire* depuis le 6/10/2017, <http://www.lire-et-ecrire.be/Les-ASBL-belges-des-entreprises-comme-les-autres-pour-l-Union-europeenne>
- Nicolas Marion, "La chalandisation du non-marchand", téléchargeable sur le site de Action et Recherche Culturelles, [http://www.arc-culture.be/wp-content/uploads/2017/10/Analyse\\_ARC\\_La\\_chalandisation\\_2017.pdf](http://www.arc-culture.be/wp-content/uploads/2017/10/Analyse_ARC_La_chalandisation_2017.pdf)
- Céline Teret, "Sous le joug de la bureaucratisation", *Alter Echos*, n°446, juin 2017.

### LES BREVES

Nos analyses et études sont complétées par la publication de brèves factuelles qui épinglent des éléments de l'actualité des secteurs social-santé.

### LA NEWSLETTER

Les « BIS+ » sont diffusés chaque lundi (sauf congés scolaires).

**L'objectif des "BIS+"** est d'annoncer et de relayer les actions de l'associatif bruxellois dans le secteur du social et de la santé, au sens large, et comprend l'actualité des secteurs, une revue de presse, des publications épinglées, un agenda, des offres d'emploi, des formations, des appels à projets, etc.

**Rédaction** : Stéphanie Devlésaver, Cécile Vanden Bossche et Alain Willaert.

Au 31 décembre 2017, on comptait 3 111 abonnés directs.



## 4. Interventions publiques du CBCS

---

« **Histoire de Savoir** », *Radio Campus*, enregistrement, Bruxelles, 14 décembre 2017.

"**Les modèles d'action sociale actuels**", Forum « Dans un contexte social dominé par des logiques sécuritaires, efficacité, de contrôle et d'activation, pourquoi et comment faire du travail social de rue ? » par la Fédération francophone des travailleurs sociaux de rue, Traces de rue, Bruxelles, 30 novembre 2017.

"**Société, tu m'auras pas...** ", *Festival des Libertés*, débat, Bruxelles, 23 octobre 2017.

"**Les déclinaisons de l'accueil en social-santé**", Fédération des Maisons médicales, Bruxelles, 6 octobre 2017.

"**Evolution des politiques publiques de soutien à l'associatif bruxellois**", Fesefa, Bruxelles, 30 mai 2017.

"**Comment résister à la bureaucratisation du travail socio-culturel**", Midi de PAC, Bruxelles, 23 mai 2017.

"**Le justiciable : un SDF, un toxicomane, un sans-emploi comme les autres...**", *Sortir de prison...vers une transition réussie ?* Journée de réflexion de la CAAP, Bruxelles, 31 mars 2017.

**Drugs in Brussels 2017**, colloque de la FEDITO, 22 février 2017 (animation de la journée).



## 5. L'internement, partenariat rédactionnel entre le CBCS et la Clinique de la Forêt de Soignes

---

« L'internement : mieux comprendre, se comprendre, décroiser... »

Coordination : Stéphanie Devlésaver

<http://www.cbcs.be/L-internement-mieux-comprendre-se-comprendre-decroiser>

A l'initiative de deux professionnels de la santé mentale, Pierre Schepens, psychiatre et Virginie De Baeremaeker, psychologue, à la Clinique de la Forêt de Soignes, le CBCS diffuse une série d'articles sur l'internement en Belgique, comme trajectoire pénale (et non comme mesure de protection), souvent mal connue.

Avec, entre autres, ces questions : être interné pour échapper à la prison ? Tous fous ? Tous dangereux ? Un parcours d'internement, c'est quoi exactement ? Quels dispositifs de soins existent en aile psychiatrique ? Que deviennent les personnes internées une fois dehors ? etc.

**Objectifs de ce partenariat rédactionnel : aller au-delà des idées reçues et pourquoi pas, favoriser la concertation entre soins hospitaliers et ambulatoires...** En effet, face à une désinstitutionnalisation croissante des soins - l'hôpital oriente toujours plus et de plus en plus vite ses patients vers les services extérieurs -, les professionnels du social et de la santé ont tout intérêt à créer des liens, à mieux comprendre les logiques dans lesquelles sont pris médecins, psychiatres, psychologues, juges, ... pour tenter de parler une langue commune au service du patient.

### **Pourquoi parler de l'internement comme trajectoire pénale ?**

Virginie De Baeremaeker : « *Notre réalité de terrain nous a donné envie de partager notre modeste expérience dans la prise en charge des personnes internées et, par ce biais, d'en découdre avec certaines idées reçues. Ainsi nous avons fait le constat que la mesure d'internement n'était en rien une échappatoire à la prison ni une non-réaction de la justice belge, mais bien une trajectoire pénale sensée être à mi-chemin entre le juridique et le soin. Cette série d'articles prend naissance dans notre pratique clinique quotidienne avec des personnes internées libérées à l'essai à l'Unité Baobab de la Clinique De la Forêt De Soignes* »



## 6. « Arrêt sur images », partenariat entre le CBCS et Espace Social Télé-Service

---

**Coordination : Martine Cornil, Valérie Ska (ESTS), Stéphanie Devlesaver (CBCS)**

**Objet** : partenariat des deux structures autour du colloque "Arrêt sur images" d'Espace Social, du BIS 175/2017 « Médiatiser le social ... » et la Rencontre irisée « Médiatiser le social. Au-delà du fait divers » du CBCS.

### **Contextualisation**

**Pour Espace social Télé-Service**, l'enjeu du colloque « Arrêt sur images » (octobre 2017) était à la fois de sortir des murs de l'association et d'entamer une réflexion sur le travail social collectif et communautaire. En d'autres mots, **repolitiser le travail social** à travers la question des représentations de la pauvreté dans les médias, les arts et la culture.

**Pour le CBCS**, allier sa revue au colloque permettait de potentiellement élargir son lectorat, faire partager plus largement ses réflexions en cours sur la même thématique du rapport aux médias, avec notamment des travailleurs de terrain.

Le partenariat s'est dessiné à la fois sur les plans **réflexif, méthodologique, rédactionnel et sur la communication vers l'extérieur** dans un processus de continuité des trois événements et d'approfondissement de la question de départ.

### **COLLOQUE « ARRET SUR IMAGES »**



Environ 300 personnes - 3 octobre 2017 - Maison du Peuple de Saint-Gilles

Une journée pour **prendre conscience et interroger les représentations de la pauvreté dans l'histoire, les arts, les médias et leurs enjeux politiques.**  
 Une journée pour ouvrir des portes et créer des ponts.

**En matinée**, conférences avec les participations de :

- **Anne Roekens** : professeure d'histoire contemporaine à l'UNamur
- **Jacques Fierens** : docteur en droit et licencié en philosophie, avocat au barreau de Bruxelles et professeur à l'Université de Namur, à l'Université Catholique de Louvain et à l'Université de Liège.
- **Philippe Marion** : professeur à l'Université Catholique de Louvain, membre fondateur de l'Observatoire du Récit Médiatique (ORM) et de l'Ecole de Journalisme de Louvain (EJL).

**En après-midi, débat avec des journalistes sur les représentations médiatiques actuelles** et des **temps d'échanges** pour réfléchir ensemble à l'implication du secteur associatif dans ces représentations publiques.

**BIS 175/2017 : « MEDIATISER LE SOCIAL ... »**

Diffusion papier et web – novembre 2017

Voir Pt.2 de ce rapport

**RENCONTRE IRISEE « « MEDIATISER LE SOCIAL. AU-DELA DU FAIT DIVERS »**

29 novembre 2017 - PointCulture Bruxelles.

**Intervenants** : Edgar SZOC, chroniqueur (RTBF) ; Véronique FIEVET, journaliste radio (RTBF) ; Céline NIEUWENHUYTS, secrétaire générale de la FDSS (Fédération des Services Sociaux) et Marie DAUVRAIN, chercheuse (KCE et UCL).

**Animatrice du débat** : Martine Cornil.

S'il y a bien une idée autour de laquelle tout le monde s'accorde, c'est celle-ci : médiatiser le social est un incontournable ! Parce que les questions sociales font partie des enjeux de société. Et quand il s'agit de s'adresser au plus grand nombre, de sortir de l'entre-soi de nos métiers respectifs, les médias généralistes restent un incontournable.

A partir de là, de nombreuses questions se posent, parmi lesquelles :

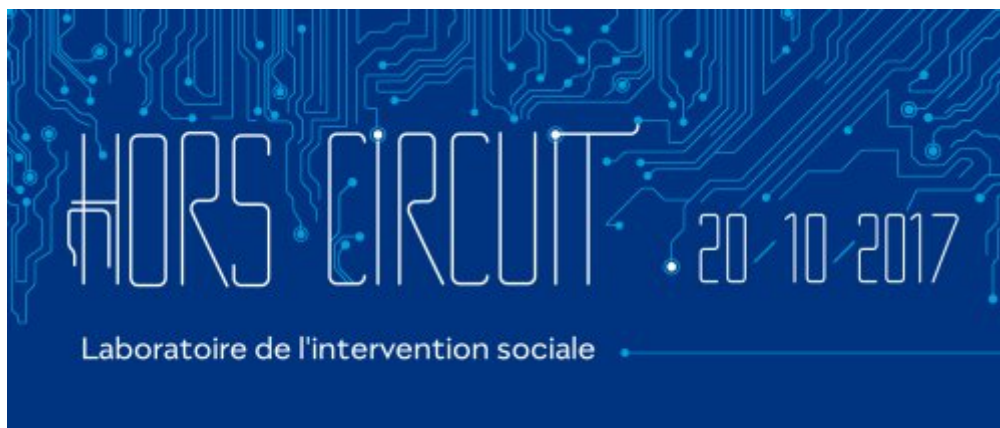
- comment médiatiser les questions sociales et favoriser un journalisme de contenus dans un contexte de course contre la montre quasi permanent ? Quelles brèches restent ouvertes ?
- comment expliquer des problématiques sociales de plus en plus complexes ? Comment notamment donner voix à des résultats de recherche vers le grand public afin qu'il puisse s'en emparer également ?
- collaborer entre journalistes, professionnels du social, académiques au service de d'une médiatisation du social ? Oui, mais comment s'y prendre ?



## 7. Hors Circuit – Laboratoire de l'intervention sociale

---

En Europe, les grandes villes sont de véritables machines à exclure. Au cœur des quartiers, les habitants accèdent de plus en plus difficilement aux services sociaux et de santé qui leur sont pourtant destinés. Comment lutter contre la montée des inégalités sociales et les phénomènes de non-recours qui l'accompagnent ? Pour répondre à cette question, 40 intervenants, Mulhousiens et Bruxellois, se sont réunis à Bruxelles, du 16 au 20 octobre 2017, dans le cadre d'un Laboratoire de l'intervention sociale.



Ce rendez-vous a mis en contact et en tension des mondes qui se rencontrent peu : chercheurs, intervenants sociaux et de la santé, représentants des populations concernées, militants, élus et autres. Ces participants proviennent principalement de France et de la Région bruxelloise. Ils sont issus de milieux et de groupes d'âge différents et possèdent autant des savoirs d'expérience de vie et d'intervention que des savoirs fondés sur des pratiques de gestion et de recherche.

### **Journée publique d'échanges et de délibération**

Les ateliers ont débouché sur une journée publique de clôture rompant avec les usages classiques des colloques. Cet événement a été un moment de partage donnant la priorité à la rencontre et à l'interaction entre le public de la journée et les intervenants ayant pris part aux ateliers de la semaine. Ce moment aura été également l'occasion de valider 20 propositions d'actions très concrètes à mettre en œuvre dans le futur.

Le CBCS (Stéphanie Devlésaver, Jacques Moriau et Alain Willaert) a participé à l'événement et co-élaboré 2 des 20 propositions d'action qui ont émergé de ce laboratoire.

En 2018, le CBCS en rédigera la publication. Celle-ci sera éditée par le Forum.

## 8. Mandats et collaborations diverses et variées

---



Le CBCS est présent au sein des sections Cohésion Sociale (Vice-présidence), Services ambulatoires (membre effectif), Aide à domicile (suppléance) et Bureau (Présidence) du **Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé.**

Dans le cadre de l'accord de coopération que la Commission communautaire française a signé le 16 juillet 2002 avec le Gouvernement marocain, les deux parties ont marqué leur accord sur le soutien au projet intitulé : **« Mise en réseau du tissu associatif et appui à l'approche participative en y intégrant la dimension multiculturelle avec la région de l'Oriental ».**

Dans ce cadre, le CBCS (Alain Willaert) a accompagné à Oujda (Maroc) la délégation bruxelloise francophone chargée de mettre en œuvre un programme de coopération dont les **quatre grandes thématiques privilégiées pour la programmation 2018-2022** sont :

- La mixité sociale, culturelle et l'approche genre ;
- Les activités génératrices de revenu et l'économie sociale et solidaire ;
- La parentalité et l'accrochage scolaire ;
- L'accueil des primo-arrivants.



Le CBCS est représenté au sein des Conseils d'administration du **Centre de Documentation Santé Bruxelles (CDSB)** et du **Forum Bruxelles contre les inégalités**.

Le CBCS est également membre des AG de :

- **Service intégré de soins à domicile bruxellois francophone (SISD)**
- **Comité de vigilance en travail social**
- **Soins chez soi asbl**
- **Centre d'appui – Médiation de dettes**
- **Plateforme Santé et Solidarité**

En outre, le CBCS est :

- **Membre du Comité de pilotage de la revue « *Bruxelles Santé* », éditée par *Question Santé***
- **Membre du Comité de lecture de la revue « *Pauvreté* », éditée par *Le Forum – Bruxelles contre les inégalités***
- **Membre du Comité de pilotage du projet *Quartier aide et soins* (projet Aide et soins de proximité – Cocom)**
- **Membre du comité d'organisation du colloque de *Perspective.brussels*, "Se soigner dans la ville", 18 janvier 2018**

Le CBCS participe au groupe de travail "**Core Tox**" (projet de Centre de soins intégrés pour personnes toxicomanes) et au groupe de réflexion sur les solutions de regroupement associatif, « **SOS Bruxelles** ».

Le CBCS a co-organisé le colloque de la Fédération des Maisons médicales, "**Les déclinaisons de l'accueil en social-santé**", 6 octobre 2017.



## 9. L'Inter-fédérations ambulatoire (IFA)

---

**Coordination : Alain Willaert et Jacques Moriau**

L'IFA est, avec notre activité de production et diffusion de l'information sociale-santé, le principal outil de mise en œuvre de nos missions d'organisme intersectoriel de coordination dans le cadre du décret ambulatoire.

Cette inter-fédération est composée des organismes sectoriels de représentation et de coordination des secteurs du décret 'Ambulatoire' : FdSS, FLCPF, FMM, FEDITO, LBFSSM/FSSMB, FBSP, CAMD et FSB. La FBCCSSD et la FCPPF, bien que non agréées, participent activement aux réunions. L'AMA est invitée. L'IFA a pour objet l'échange d'informations, la concertation intersectorielle et favorise la prise en compte de la dimension transversale des missions dévolues aux secteurs représentés.

Depuis 2015, les réunions de l'Inter-fédérations sociales (IFS) se « fondent » dans les réunions de l'IFA, par souci de transversalité et de transparence. Il n'y a donc plus de réunion de l'IFS.

Cette inter-fédération était composée des fédérations Sociales et Famille agréées par la CoCoF : FdSS, FLCPF, AMA, CAMD et FSB.



## 10. Acter le fait régional et s'organiser en conséquence

---

### La démarche transversale d'évaluation qualitative 2017-2019

Coordination : Jacques Moriau

Le projet de DEQ-T 2017-2019 introduit auprès des services de la Cocof mentionne comme thème principal **l'analyse des propositions de « réorganisation des services de première ligne sur le territoire régional », leur présentation et leur mise en débat avec les équipes du secteur ambulatoire.**

Il s'agit d'évaluer la situation nouvelle née avec la VIème réforme de l'Etat, tout particulièrement « les manques et les besoins » identifiés au niveau du terrain afin « d'affronter au mieux ces nouveaux enjeux et mieux travailler ensemble ».

Les objectifs généraux du projet :

- de faire connaître au plus grand nombre de travailleurs des services, et de la façon la plus utile au regard de leur pratique quotidienne, le cadre institutionnel et socio-politique dans lequel ils vont être amenés à remplir leurs missions dans les années qui viennent,
- de leur permettre, en toute connaissance de cause, de réagir aux transformations actuelles et à venir à partir de leur contexte et de leur expérience professionnelle.

En résumé, l'objectif de la DEQ-T3 est **de donner « aux travailleurs des secteurs social/santé ambulatoire des clés de compréhension de l'impact de la VIe Réforme de l'Etat et de l'environnement politique, économique et institutionnel sur leur travail. (D')articuler en connaissance de causes les problématiques des secteurs social/santé aux compétences régionales et (de) permettre aux professionnels de mieux comprendre et réfléchir les enjeux pour agir sur ceux-ci plus efficacement ».**

a) Au niveau institutionnel, se mélangent les signes d'une accélération de la volonté de gestion au niveau régional (demande de Perspectives.brussels de travailler avec les acteurs communautaires, ordonnance sans-abrisme, ...), de montée en puissance de la Cocom mais aussi de réformes importantes au sein de la Cocof (étude de programmation, projet de réforme du décret ambulatoire). D'autre part, les prémices de la réorganisation de certains pans de la première ligne deviennent toujours plus visibles : appel à projet « personnes âgées » de la Cocom, projets de création de « Centres social santé intégré », etc.

b) Médecins du Monde (MdM) a entamé les démarches concrètes en vue d'ouvrir deux « centres social santé intégrés », ainsi qu'un troisième à destination des personnes toxicomanes (Lama, Transit, Médecins du Monde). **MdM a demandé au CBCS de participer activement à ce processus** en travaillant sur les aspects touchant à la transversalité, ce que nous avons accepté.

Nous avons également été approchés pour **participer aux groupes de travail autour du projet « Quartier aide et soins » porté par les CPAS de Saint-Gilles et de Bruxelles qui vise à l'intégration des ressources formelles et informelles à destination des personnes âgées en perte d'autonomie** (appel à projet Cocom). Nous avons activement participé à la rédaction de la candidature à l'appel à projets.

Nous avons été **sollicités par Perspective.brussels, le nouvel OIP régional de planification urbaine, pour participer activement, au côté du CDCS, de l'OSS et du Kenniscentrumwwz, au groupe de travail « Levensloopbestendige Wijken »**, dont l'objectif est de cerner les besoins en infrastructures collectives de quartiers pour lesquels le PRDD prévoit une réaffectation ou un développement.

Nous poursuivons par ailleurs une réflexion générale sur l'organisation de la première ligne, notamment avec l'Observatoire de la Santé et du Social. Il est prévu que cette réflexion soit coordonnée, dès 2018, par la Cocom.



**Nous voulons donc explorer ces réalités émergentes en détail afin de mesurer au mieux leurs effets probables sur les conditions et les relations de travail comme sur la qualité du service rendu aux usagers.**

Cette approche se fera en trois étapes :

- La tenue de groupes de travail et la participation au montage de projet réel permettant d'examiner au plus près les conséquences des logiques d'intégration actuellement en discussion,
- L'organisation de moments d'information/formation à destination des travailleurs sur le contexte général de cette évolution,
- La consultation des travailleurs.

L'ambition finale est ainsi a) d'élaborer le ou les scénarios d'évolution possibles du secteur social/santé à Bruxelles, b) d'en mesurer les conséquences pour les travailleurs et les usagers, c) d'informer au mieux les travailleurs sur le contexte dans lequel ils auront à pratiquer dans les années qui viennent afin qu'ils soient parties prenantes des transformations à venir.

Nous menons le travail sur deux axes structurants : la tenue de groupes de travail centrés sur l'interaction des services et l'organisation de rencontres d'informations et d'évènements publics.

**Groupes de travail centrés sur les formes possibles de renforcement de la capacité des services à travailler ensemble au service de l'utilisateur**

Lors de l'année précédente, le CBCS avait déjà mené, dans le cadre de la PLASTIC, un groupe de travail sur les conditions, les freins et les bénéfices d'organisation d'une « offre conjointe » par plusieurs services.

Suite à la demande de Médecins du Monde et à une réponse très positive de l'ensemble des structures de première ligne bénéficiant de plusieurs agréments, nous avons réactivé ce groupe de travail depuis juin 2017. Après une première phase de réflexion, il a été décidé la poursuite des travaux en deux temps :

### Groupe de travail « Décret »

- objectif : réflexion puis propositions (en lien avec l'administration de la Cocof, voire de la Cocom) permettant l'élaboration d'un cadre légal adéquat à un fonctionnement plus efficace des structures actuellement en « multi-agrément »
- aboutir si possible fin 2018 (avant le changement de législature) et avoir à ce moment identifié les problèmes clés et les pistes de solutions concrètes pour influencer positivement sur la rédaction de ce cadre légal.
- réunir autour de la table : les fédés concernées, les gestionnaires des services multi-agrétés, des « experts » (représentant de la FASS, permanent syndical, juriste) ;
- points d'attention (non exhaustif) : définition de ce qu'est une structure « multi-agrétée », questions posées par la multiplicité des modes de financement, pluralité des missions, écueil de la double subsidiation (comment financer une seule activité sur base de plusieurs sources de financement, ex : fonction d'accueil ; comment faire cohabiter exigences de contrôles du pouvoir subsidiant et fonctionnement du service : comptabilité structure juridique, etc), mode de gouvernance, obligations externes au décret (ex : commissions paritaires), organisation de l'articulation entre le « commun » et le « spécifique » des différents services, ...
- fonctionnement/calendrier :
  - Un premier travail de dépouillement à faire sur la situation existante à partir des textes légaux : qu'est-ce qui est commun et qu'est-ce qui est spécifique
    - entre les expériences actuelles de multi-agrément
    - entre les différents agréments (mode de financement, missions, personnels,...)
    - entre ce qui ressort du social/santé et ce qui est hors social/santé
  - prise de contact avec les administrations Cocof et Cocom
  - organisation d'une réunion toutes les 6 semaines

### Groupe de travail « Intégration »

- Objectif : réfléchir aux conditions et aux solutions à proposer pour favoriser l'intégration des services dans le travail de terrain, en prenant en compte tant l'intégration horizontale sous la forme de réseau que l'intégration de plusieurs services sous un même toit.

L'idée générale est, à partir des pratiques et des problèmes existants, de repérer un nombre limité de « modèles » d'intégration (y compris donc les deux modèles cités ci-dessus), leurs exigences et leurs effets et de produire un

corpus méthodologique pour chacun de ces modèles (méthode d'intégration, point d'attention, expériences relevantes).

- réunir autour de la table : les travailleurs et les gestionnaires des différents services. Lancer un appel à participation.
- points d'attention : intégration des équipes et des philosophies de travail, quel niveau d'intégration (service support, administration, offre), impact sur les bénéficiaires, sur les travailleurs.
- une réunion/mois à partir d'octobre 2017 à partir de retour d'expérience et méthode d'analyse en groupe.

Il est jugé également important de garder des moments de réunion commune entre les deux groupes permettant au groupe « Intégration » de ramener des questions concrètes vers le groupe « Décret », et à celui-ci de prendre le pouls des services par rapport à ses propositions.

#### Collaborations avec les niveaux régional et bicommunautaire

La participation au GT initié par Perspective.brussels, à la mise en place d'une réflexion sur la première ligne coordonnée par la Cocom et la participation au projet Quartier Aide et Soins s'il est retenu dans l'appel d'offre permet au CBCS d'être associé « naturellement » aux niveaux régional et bicommunautaire en y apportant l'expertise des secteurs Cocof. Par « naturellement », nous entendons : sans la nécessité de mettre en place un dispositif supplémentaire de concertation/réflexion.

Cela nécessitera néanmoins une évolution non négligeable du CBCS. Ainsi, des efforts de bilinguisme devront être consenti tant au niveau de l'association (traduction des Statuts et publication au MB de la version néerlandaise, ...) que de l'équipe (dont trouver les moyens financiers pour un nouvel engagement d'une personne parfaitement bilingue).

#### Voyage d'études au Québec

Le Québec expérimente de longue date l'intégration des services sociaux et de santé. Une première phase d'intégration des centres de santé communautaire et des services sociaux a abouti à la création des CSSS (Centre de santé et de services sociaux) dans les années 1990. Poussée par une logique de réduction des dépenses publiques, une deuxième phase a récemment poursuivi la dynamique d'intégration et de centralisation avec la création, en 2015, des CIUSSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux).

Bien que ces dispositifs ne puissent, évidemment, être transposé tel quel dans le contexte régional bruxellois, l'étude des raisons de leurs création, de leur dynamique de fonctionnement et de leurs effets sur les bénéficiaires comme sur les travailleurs peut être, dans une logique comparative, une source d'informations et de réflexion très utiles pour évaluer les expériences et les dynamiques en cours actuellement à Bruxelles.



Une recherche comparative est programmée durant l'été 2018, en collaboration avec l'ULB et grâce à un apport financier de WBI. Elle sera menée au sein du CIUSSS Montréal Centre-Sud (<https://www.ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/le-ciusss/>) en collaboration avec le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS) (<http://www.cremis.ca/>).

#### Médiatisation et dissémination des acquis

L'inclusion de la présente réflexion dans la DEQ-T implique d'ajouter au projet des moments de réflexion et de retours d'information avec et à l'intention des travailleurs des services concernés.

Une première Rencontre irisée a été organisée en mai dernier pour présenter le nouvel OIP régional Perspective.brussels.

Les acquis des groupes de travail aboutiront au premier semestre 2019 à l'organisation d'une journée d'études sur la question et les expériences de l'intégration, à destination principalement des travailleurs des différents services, et à la production d'un corpus méthodologique.

Le Bruxelles Informations Sociales n°176/2018 traitera, dans un langage journalistique, de cette question.

Un rapport final sur les acquis de ces groupes de travail, et plus globalement, sur les enseignements de la DEQT3 dans sa globalité, sera produit fin 2019. Il pourra être complété par un numéro du BIS (177/2019) traitant des mêmes questions mais sous l'angle du journalisme. Un comparatif entre le dispositif canadien et les initiatives bruxelloises fera l'objet d'analyses.

Enfin, nous organiserons en 2018 une Rencontre irisée sur les questions liées à l'établissement d'un régime de protection sociale au niveau régional, tenant compte des compétences acquises par les Régions : comment, au moment où les tendances à la régionalisation se renforcent, la Région bruxelloise peut-elle assurer un niveau acceptable de protection sociale sur son territoire alors qu'elle est traversée par des logiques de flux (flux financiers, flux législatifs, flux migratoires, flux économiques) qui la dépassent largement ? Cette question de savoir comment un territoire politique peut garantir de la durabilité, de la sécurité à sa population dans un monde globalisé pourrait être abordée en deux temps : un premier temps de constat et de problématisation pouvant mener à des propositions ; un second temps de débat avec les partenaires sociaux, puis ensuite le politique.

# 11. Une Maison des fédérations social-santé ... virtuelle ?

---

## **La démarche collective d'évaluation qualitative 2017-2019**

**Coordination : Alain Willaert**

Les organismes de coordination agréés par le décret ont choisi de réaliser une DEQ collective 2017-2019 sur la thématique suivante : le projet de Maison des Fédérations.

Ce choix est motivé par le fait que ce projet a pour objectif de favoriser la collaboration entre les différentes structures du secteur social-santé et de permettre

- Une meilleure organisation de la transversalité ;
- Une meilleure visibilité/lisibilité de nos actions par l'identification à un lieu physique commun ;
- Une utilisation optimale des financements grâce à des mutualisations entre fédérations.

Ce projet s'inscrit dans un mouvement pour la justice sociale et en santé. Notre finalité est la construction d'un modèle social qui favorise la justice et l'égalité.

Pour les partenaires autour de la table, se retrouver en un même lieu est intéressant mais non suffisant. Le projet n'est viable et attractif que s'il permet de collaborer ensemble, singulièrement sur les aspects suivants : la défense de valeurs communes, la construction d'un projet politique, la gouvernance, la mutualisation des services, et enfin les synergies entre collaborateurs.

Toutefois, l'identification d'un objectif commun ne doit pas aboutir à l'unification des pratiques et des programmes d'action. Chaque partenaire est porteur de finalités concrètes différentes mais qui trouvent à se rejoindre. La mise en commun d'expériences différentes constitue une occasion d'enrichissement, de réflexion et de critique croisée. Cette mise en commun doit se concrétiser par des actions concrètes : les réflexions générées par les échanges doivent se traduire par une amélioration des pratiques de terrain, au bénéfice des usagers.

L'analyse de l'environnement commun aux différents organismes souligne les enjeux liés à l'évolution économique, ces dernières années, du secteur de l'ambulatoire. Bien que chaque service du secteur soit agréé pour réaliser des missions bien définies par le décret, il n'en reste pas moins que les enjeux auxquels ces missions répondent sont largement communs à l'ensemble des services.

Or, la stagnation des moyens humains et financiers face à l'augmentation et la complexification de notre travail appelle à plus d'efficacité.

Dès lors, outre l'avantage indéniable de la collaboration sur des dossiers de fonds, favorisé par la proximité, en vue d'en accroître la qualité, ce projet de Maison des Fédérations répond également aux enjeux économiques auxquels doit faire face le secteur.

Ces différents éléments soulignent donc toute la pertinence du projet.

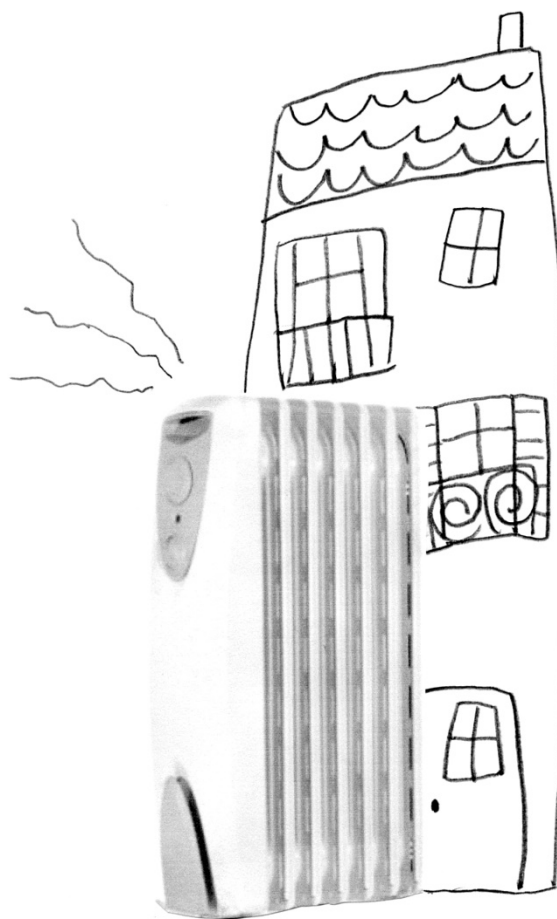
Au-delà de l'identification des valeurs communes qui régissent le projet, le groupe de travail a déjà identifié les piliers du projet politique de la MdF, leurs finalités et les principes qui les sous-tendent : une action politique, une gouvernance commune, la mutualisation des services, la valorisation des synergies entre collaborateurs dans l'objectif de réaliser des projets d'activités communes.

Néanmoins, ces différents éléments sont encore à définir dans leur opérationnalisation. Nous avons déjà répondu à la question du « pourquoi », il s'agit dorénavant de répondre à la question du « comment ».

La réalité économique du marché immobilier tant locatif qu'acquisitif à Bruxelles a obligé les organismes à suspendre la recherche d'une cohabitation.

Nous tenterons d'atteindre les objectifs politiques du projet par d'autres voies, dont :

- La mise en place d'une plateforme informatique (Maison des fédérations virtuelle) ;
- D'autres formes de regroupement.



## 12. Comment (mieux) communiquer avec nos membres ?

---

### **La démarche d'évaluation qualitative individuelle 2017-2019** **Coordination : Alain Willaert**

La DEQ individuelle 2014-2016 du CBCS poursuivait l'objectif d'optimiser la communication avec les quelques 170 associations membres de l'assemblée générale du CBCS, et de garantir sa fluidité.

Cet objectif n'a pas été atteint et demande encore du temps pour aboutir.

Avant de pouvoir penser au mieux l'interactivité avec les membres de l'AG, il nous a fallu analyser et formaliser le fonctionnement interne :

1. Au niveau de l'équipe
2. Entre l'équipe et le CA
3. Entre les groupes de travail et le CA
4. Entre l'association de fait CRAMIC (qui encadre la DEQ intersectorielle menée par le CBCS) et le CA

Les années 2014 à 2016 ont permis de mener une supervision d'équipe, d'une part, et de mieux définir les articulations entre les composantes internes de l'ASBL, de l'autre.

### **Il s'agit maintenant d'optimiser la communication avec associations membres de l'assemblée générale.**

Il s'agit ici de pouvoir répondre aux 3 questions suivantes :

1. Quelle est l'évolution qualitative des interactions entre le CBCS et ses membres (circulation de l'information, participation aux projets, sentiment d'appartenance) ? Cela doit-il être amélioré ? Et si oui, que mettre en place ?
2. Les plus-values apportées par la qualité de membre du CBCS peuvent-elles être clairement énoncées ?
3. Les champs de compétences et les prérogatives décisionnelles de chaque organe et groupe de travail du CBCS sont-elles connues et acceptées par tous ?

Au final, il s'agira aussi d'assurer une meilleure visibilité et lisibilité des missions et actions du CBCS.

# 13. La gestion interne

---

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Charles Lejeune (PRESIDENT), Michel Pettiaux (VICE-PRESIDENT), Bruno Vinikas, Eric Fairier, Catherine Ballant, Anne Degouis, Solveig Pahud, Marie-Christine Meersseman, Germaine Nzuanzu, Yves Dupuis, Pierre Schoemann, Christine Vanhessen, Dany Vandroogenbroeck, Lydwine Verhaegen, Marc Dumont, Céline Nieuwenhuys, Christophe Cocu, Thérèse Kempeneers-Foulon, Manu Gonçalves, Michel Roland, Eric Colle et Fatima Zaitouni.**

## L'EQUIPE

**Stéphanie Devlésaver**, Information/communication, lundi, mardi, jeudi et vendredi, tel. : +32.2.511.89.59, [sdevlesaver@cbcs.irisnet.be](mailto:sdevlesaver@cbcs.irisnet.be)

**Cécile Vanden Bossche**, Newsletter BIS+, le jeudi, tel. +32.2.511.89.59, [cvandenbossche@cbcs.irisnet.be](mailto:cvandenbossche@cbcs.irisnet.be)

**Jacques Moriau**, Chargé de recherches, du mercredi au vendredi, tel. : +32.2.644.04.81, [jmoriau@ulb.ac.be](mailto:jmoriau@ulb.ac.be)

**Alain Willaert**, Coordination générale/institutionnel, tel. : +32.2.644.04.81, [awillaert@cbcs.irisnet.be](mailto:awillaert@cbcs.irisnet.be)

Stéphanie (ACS TP) a été en congé parental pour 1/5 de son temps de travail. Cécile remplace Stéphanie à 1/5 ETP.

Jacques a travaillé mi-temps ETP du 01/01 au 31/07 et 4/5 du 01/08 au 31/12 en CDI.

Alain est sous contrat ACS TP.

**Le temps de travail au CBCS a donc été en moyenne de 2,6 ETP**



### Rédaction du rapport :

Alain Willaert

### Pour toute information :

Conseil bruxellois de coordination  
sociopolitique ASBL

Rue Mercelis 27  
1050 Bruxelles

<http://www.cbcs.be>